Image not found or type unknown

Loi borloo, retard de livraison

Par **eric faure**, le **08/05/2009** à **14:33**

Bonjour,
nous avons fait une loi Boorlo: objectif défiscalisation.Le programme immobilier a pris du retard, fin effective septembre 2009 alors qu'initialement prévue décembre 2008.La banque (GE MONEY a Paris!) nous prélève depuis janvier les écéances du credit alors que les loyers eux, ne tombent pas encore!!! Nous leur avons demandé de stopper ces prélèvements!!
Est ce normal, et que pouvons nous faire ? La difficulté résite ds le fait qu'ils n ont pas d'agence sur place.(sur Lyon).
Nous souhaitons qu'ils arretent les prélèvements jusqu'a la remise des clefs. Et est il possible d'obtenir un remboursement dés échéances prélévées le ces échéant ?
Est il légal qu'il nous prélèvent déja alors que le programme n''est pas terminé ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés